

**QUIMPER BRETAGNE  
OCCIDENTALE  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 18 octobre 2018  
Rapporteur :  
Madame Marie-Christine  
COUSTANS**

**N° 19**

**ACTE RENDU EXECUTOIRE**

compte tenu de :  
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,  
à compter du : 23/10/2018  
- la transmission au contrôle de légalité le : 23/10/2018  
(accusé de réception du 23/10/2018)

*Acte original consultable au service des assemblées  
Hôtel de Ville et d'agglomération  
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**OPAC de Quimper Cornouaille - Rapport d'activité 2017**

**L'office public de l'habitat « OPAC de Quimper Cornouaille », principal bailleur du territoire, est rattaché à la communauté d'agglomération depuis 2008 et à ce titre, présente son rapport annuel d'activité 2017 pour information des élus.**

**\*\*\***

Bien que la ville-centre concentre environ 77% de l'offre globale sociale, toutes les communes de l'agglomération accueillent du parc social, locatif pour la plupart mais également des logements PSLA (Prêt Social Location Accession).

L'office public de l'habitat OPAC de Quimper Cornouaille gère 78% de ce parc, avec 5 642 logements familiaux dont 4 856 sur la ville-centre (86%). Ces logements sont déclinés pour 82.5 % en logements collectifs et 17.65% en pavillons individuels, auxquels s'ajoutent 8 foyers pour personnes âgées (465 logements), 19 foyers de jeunes travailleurs ou adultes handicapés (293 logements) ainsi que 110 logements en gestion pour le compte de la Foncière Logement.

L'office est également propriétaire de 345 logements familiaux dont la gestion est confiée à des tiers (92.46% en collectifs et 7.54% en individuels).

L'OPAC n'a pas augmenté ses loyers en 2017, répondant ainsi au mieux à la demande locative du territoire dans un contexte économique et social compliqué. Outre les logements étudiants, l'OPAC a ainsi réalisé 691 attributions de logements sur Quimper Bretagne Occidentale dont la majeure partie des demandes porte sur des petits logements en raison du coût du logement et de la décohabitation.

L'office a présenté à Quimper Bretagne Occidentale, une programmation de 139 logements pour l'année 2017 et obtenu les agréments et financements nécessaires. Ces logements, répartis sur 4 communes de l'agglomération comprennent notamment 6 logements

dédiés à des familles très modestes sur Quimper et Pluguffan. Il est à noter également le projet de 70 logements locatifs sur le site de l'ancienne chambre d'agriculture au sein d'un programme de 231 logements.

L'OPAC consacre un budget important à l'entretien et l'amélioration de son patrimoine. En 2017, une grande part de ce budget a été dévolue aux nettoyage et ravalement de façades, à la création d'ascenseurs ou la réfection des salles de bain mais également à la réfection de couvertures et la mise en sécurité électrique. De la même façon, 84 logements ont bénéficié de travaux d'isolation, de désamiantage et de réfection avant d'être proposés à la vente.

La vente de patrimoine aux locataires entre pleinement dans le champ d'accession à la propriété pour des ménages modestes et 5 actes ont ainsi été signés en 2017 sur la ville de Quimper, pour un prix d'acquisition moyen de 39 325 euros. L'autre volet de cette politique d'accession sociale à la propriété est la location-accession (PSLA) : 3 opérations de logements individuels ont été livrées sur les communes de Guengat, Ploneis et Quimper.

L'OPAC de Quimper Cornouaille a consacré 15,9 millions d'euros d'investissements sur le territoire de Quimper Bretagne Occidentale en 2017.

Enfin, l'office public de l'habitat diversifie son activité et propose également de nombreux terrains aménagés pour construction, notamment sur les communes de Quimper, Ergué-Gabéric, Guengat ou Plogonnec.

\*\*\*

Le conseil communautaire prend acte du rapport d'activité 2017 de l'OPAC de Quimper Cornouaille.